

802

COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi de M. Louis MARTIN et un grand nombre de ses collègues, tendant à la création, dans chaque localité, d'un tableau contenant les noms de tous les enfants de la localité tombés au champ d'honneur et à l'établissement d'un Livre d'or des municipalités françaises. (N° 255, année 1916.)

(Nommée le 28 septembre 1916.)

MM.

- 1<sup>er</sup> BUREAU : ROUSÉ.
- 2<sup>e</sup> — SAUVAN.
- 3<sup>e</sup> — DE SELVES.
- 4<sup>e</sup> — Charles DELONGLE. *Secrétaire*
- 5<sup>e</sup> — QUESNEL.
- 6<sup>e</sup> — Louis MARTIN. *Rapporteur*
- 7<sup>e</sup> — Paul DOUMER. *Président*
- 8<sup>e</sup> — MAGNY.
- 9<sup>e</sup> — Henry CHERON.

2



Réunion du 12 octobre 1916

M. Doumer est élu Président  
M. Ch. Delouche est élu Secrétaire  
M. Martin est désigné comme rapporteur.  
La commission se réunira le mardi 7 novembre,  
le Secrétaire. le Président.

*Martin* *Jules Doumer*

Réunion du 5 juin 1917

La Commission approuve le texte qui lui est soumis par ses membres  
d'accord avec le rapporteur de la proposition de loi, <sup>tant</sup> que la disposition ~~est~~ <sup>avait</sup>  
été précédemment <sup>adoptée</sup> en principe.  
M. Louis Martin est invité à déposer son rapport dès qu'il sera prêt

Le Secrétaire le Président  
*Louis Martin* *Jules Doumer*

Réunion du 14.5.1918

Président : M. Doumer Secrétaire : M. Delouche  
La Commission entend M. Martin qui propose un article additionnel,  
et M. Delouche qui présente quelques observations sur les articles 3 et 4.  
Elle décide, dans le sens des propositions de M. Ch. Martin et Delouche,  
d'apporter quelques modifications et additions au texte primitif.

le Secrétaire le Président  
*Delouche* *Jules Doumer*



Reunion du 7 Aout 1919

Presidence de M. Saul Doumas

Secret: M. M. Louis Martin, Henry Chéron, Magny.

La Commission eut la lecture des rapports de M. Magny:

1. sur la proposition de loi N. 439, année 1918,

2. - - - N. 74, année 1919.

Les rapports ont approuvés a leurs conclusions adoptées.

Le Secrétaire:

Louis Martin

Le Président:

Saul Doumas